



# Résidence hospitalière de la Weiss

## ENGAGEMENT DE PAIEMENT

### ADMISSION A TITRE PAYANT

Date d'entrée :

Si la personne admise peut régler la totalité de son séjour, je vous prie de bien vouloir signer l'engagement qui suit :

Je soussigné (e) (Nom et Prénom) .....

Demeurant .....

Déclare m'engager à régler, après avoir pris connaissance du prix de journée, les frais de séjour dus à l'établissement.

A ..... Le ..... Signature

Dans le cas contraire, une personne doit se porter garante pour le paiement du séjour, et donc signer l'engagement qui suit :

Je soussigné (e) (Nom et Prénom) .....

Après avoir pris connaissance du prix de journée, m'engage à régler les frais de séjour de Monsieur ou Madame .....

A ..... Le ..... Signature

En application de l'Article 23 du Décret n°59 1510 du 29 décembre 1959, les frais de séjour sont payables mensuellement AU TRESOR PUBLIC DE KAYSERSBERG.

Résidence hospitalière de la Weiss  
21, rue du couvent - BP 61  
68240 KAYSERSBERG  
Tél. 03 89 78 18 00 - Fax 03 89 78 15 13  
accueil.kaysersberg@ch-rouffach.fr

Site d'Ammerschwihr  
7, rue du Tir  
68770 AMMERSCHWIHR  
Tél. 03 89 78 24 91 - Fax 03 89 78 29 24  
beyer.ammerschwihr@ch-rouffach.fr